



SERVICE CIVIQUE :

Rompre l'isolement des personnes âgées

Contexte de la mission :

Participer en lien avec le CCAS de la ville d'Etaples à rompre l'isolement des personnes âgées.

Missions :

- Accompagner les personnes âgées dans des déplacements,
- Rompre l'isolement,
- Etre à l'écoute, et pouvoir faire des propositions d'activités, d'actions sociales, répondant aux besoins des personnes,
- Développer le lien social.

Qualités requises :

- Posséder de bonnes qualités relationnelles et une grande adaptabilité,
- Un bon esprit d'équipe et une bonne organisation,
- Une bonne capacité d'analyse,
- Avoir une bonne maîtrise de soi.

Informations sur le service civique :

- Durée de la mission : 8 mois
- Temps de travail : 24heures hebdomadaire
- Rémunération : Indemnité légale du service civique 577,08€ mensuel.
- Date du début de la mission : 1er Juin 2017

Pour candidater :

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation par mail à Yohan LEPRETRE:
ccas.ylepretre@etaples-sur-mer.net